

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

Ministère Secrétariat Général du
Gouvernement

Commission Nationale de Contrôle
des Marchés Publics



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف – إخاء – عدل

الوزارة العامة للحكومة

اللجنة الوطنية لرقابة
الصفقات العمومية

**PROCES VERBAL
N° 16/CNCMP/2020
DU 27/03**

Le vendredi 27 mars 2020 à 17 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Thiam Zakaria.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

1°/- **Examen** du projet de marché passé par entente directe relatif à l'achat de 100 véhicules tricycles pour le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation; **Réf. : lettre n°89/SP/CPDM/MIDEC reçue le 26 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société WAW Mauritanie International, pour un montant de Vingt Deux Millions Six Cent Mille Ouguiyas Toutes Taxes Comprises(22.600.000 MRU TTC) et un délai de livraison d'un mois maximum.

2°/- **Examen** du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture de matériel de nettoyage et de protection pour le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation; **Réf. : lettre n°89/SP/CPDM/MIDEC reçue le 26 Mars 2020.**

PV N° : 16 du 27 mars 2020

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Page : 4

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec l'Etablissement SARA, pour un montant de Cinq Millions Huit Cent Mille Six Cent Quatre-Vingt-Seize Ouguiyas Toutes Taxes Comprises(5.800.696 MRU TTC) et un délai de livraison de 10 jours.

3°/- **Examen** du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture de matériel de nettoyage et de protection pour le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation; **Réf. : lettre n°89/SP/CPDM/MIDEC reçue le 26 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société TEMKINE, pour un montant de Six Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept Mille Cinq Cents Ouguiyas Toutes Taxes Comprises(6.597.500 MRU TTC) et un délai de livraison de 10 jours.

4°/- **Examen** du projet d'avenant au marché n°0294/F/027/CPDM/MIDEC/2019 relatif à la gestion des déchets solides au niveau de la ville de Nouakchott; **Réf. : lettre n°89/SP/CPDM/MIDEC reçue le 26 Mars 2020.**

Décision

*ce dossier est resporté pour prendre en compte les observations ci-après :
préciser le coût supplémentaire engendré et cité au niveau de l'article 1 ;
préciser l'établissement et le compte bancaire destinataire de paiement;
justifier le prix unitaire fixé à 1250 MRU ;
préciser que le dépassement du délai contractuel d'exécution du marché et de son avenant imputable au titulaire l'expose à l'application de pénalités de retard ;
prévoir une vérification physique du matériel et l'effectivité de la réalisation des prestations.*

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

5°/- **Examen** du PPM actualisé du Ministère de la Santé (MS) pour l'année 2020 . **Réf. Lettre N° 087/MS /CPDM/SP, reçue le 27 mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM actualisé pour l'année 2020

6°/- **Examen** du PPM de la Radio Mauritanie (RM SA) pour l'année 2020 . **Réf. Lettre N° 86/MS/CPDM/SP, reçue le 27 mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2020

7°/- **Examen** du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture des produits de désinfections détection destinés aux structures de santés et points d'entrées; **Réf. : lettre n°300/SP /CPDM/MS reçue le 27 Mars 2020.**

PV N° : 16 du 27 mars 2020

Page :